



COMMUNE DE SAINT-RAPHAEL (VAR)

AVIS DE PUBLICITE POUR LA CONCLUSION D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE SUR LES LOTS DE VOLUMES 3,5 et 6 – ACTUELLEMENT A USAGE DE RESTAURANT ET DE MARCHÉ AUX POISSONS VIEUX PORT DE SAINT-RAPHAEL

Identification de la personne publique qui passe l'offre : Commune de SAINT-RAPHAEL, pour le compte de la régie des ports

Mode de passation : Bail emphytéotique après procédure de publicité

Objet de l'offre : Prise à bail des lots de volumes 3, 5 et 6

Attribution de locaux actuellement à l'usage de restauration et de marché aux poissons.

Les biens loués ne pourront être dissociés et devront être attribués au même emphytéote et ce afin que soient exercées des activités conformes au plan local d'urbanisme, soit personnellement soit par un ou plusieurs gestionnaires.

Durée de la convention : 70 ans.

Forme juridique que devra revêtir le soumissionnaire : personne physique ou morale.

Date limite de réception des offres : 17 mai 2019 à 16h00

Renseignements et justifications concernant les candidats :

Le candidat sera librement choisi en fonction du projet présenté et apprécié selon les critères ci-dessous, de ses compétences, des références et des moyens dont il dispose.

Conditions financières d'exploitation – Redevances :

La redevance sera capitalisée. Elle ne pourra être inférieure à 3,270 millions d'euros HT

Critères de sélection (par ordre d'égale importance):

- 1- Montant de la redevance proposée.
- 2- Qualité du projet :
 - Attractivité de l'offre proposée dans les locaux
 - Respect des dispositions d'urbanisme applicables à la zone
 - Respect et mise en valeur du patrimoine que constituent les locaux donnés à bail
 - Contribution et/ou complémentarité au développement commercial du quartier
- 3- Viabilité économique du projet :
 - Solidité financière du preneur
 - Caractère réaliste du business plan présenté

Lieu de retrait et composition du dossier: Le dossier est composé du règlement de consultation / cahier des charges et de ses annexes. Il est à retirer à l'adresse suivante :

Mairie de Saint-Raphaël - Place Sadi Carnot –BP 80160- 83701 – SAINT-RAPHAEL CEDEX . Ce dossier peut être envoyé sur demande du candidat, par courrier (à cet effet ce dernier devra fournir une enveloppe à son adresse affranchie à 3€) ou par courriel.

Dépôt du dossier : La transmission des offres doit être effectuée sous pli cacheté portant les mentions :

« CANDIDATURE A LA PRISE A BAIL de la structure à usage de restaurant, située sur l'assiette foncière composée de la parcelle AT n°1092 (lots de volumes 3,5 et 6)

« NE PAS OUVRIR PAR LE SERVICE DU COURRIER »,

et contenant une enveloppe cachetée au nom du candidat qui devra contenir l'ensemble des documents visés à l'article 2 « présentation et contenu des offres ».

Ces plis sont soit transmis par voie postale, par lettre recommandée avec avis de réception, soit remis directement contre récépissé à l'adresse suivante :

Commune de Saint Raphael
Service Urbanisme et Développement Durable
Place Sadi Carnot
BP 80160
83 700 SAINT RAPHAEL

Les offres devront être rédigées en français et en euros.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de la Mairie de SAINT-RAPHAEL – Service Urbanisme – Place Carnot – 83700 – SAINT-RAPHAEL. Tél. 04.94.82.15.72 ou 37-Adresse courriel : [urbanisme@ville-](mailto:urbanisme@ville-saint-raphael.fr)



saintraphael.fr – Le dossier complet avec ses pièces annexes est également consultable sur le site internet de la Commune (à partir de la page d'accueil – « Actualités »).